Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20240405-DEL132024-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 5 avril 2024

N° 13/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Absents :4

Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
29/03/2024

Date d'affichage
29/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 avril à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 29/03/2024.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; M. LECHEVALIER Gilles ; M. KOUAOVI Eric ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme DERRIEN Véronique

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
Mme PAILLARD Elodie donne pouvoir à M. KOUAOVI Eric (départ à 20h18)
Mme CHARTIER Florence donne pouvoir à M. MOREAU Régis (départ à 20h45)

Etai(ent) excusé(s) : Néant

Etai(ent) non excusé(s) : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. MOREAU Régis

OBJET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire M57
Suite à la commission de finances, Mme la Maire expose au conseil municipal les propositions nouvelles du budget primitif 2024 par chapitre et par opération. Il s'équilibre comme suite :

Section Investissement	
Dépenses :	247 695,53 €
RAR 2023 :	78 897,04 €
Soit total des dépenses :	**326 592,57 €**
Recettes :	293 644,57 €
RAR 2023 :	32 948,00 €
Soit total des recettes :	**326 592,57 €**

Section Fonctionnement	
Dépenses :	**1 139 174, 24 €**
Recettes :	**1 139 174, 24 €**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **VOTE** le budget primitif 2024 en équilibre, par chapitre et opération

Ainsi fait et délibéré le 05/04/2024, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)